



(12) **DEMANDE DE BREVET EUROPEEN**

(43) Date de publication:
18.10.2017 Bulletin 2017/42

(51) Int Cl.:
A45C 3/04 (2006.01) A45C 7/00 (2006.01)

(21) Numéro de dépôt: **17000296.8**

(22) Date de dépôt: **08.02.2017**

(84) Etats contractants désignés:
**AL AT BE BG CH CY CZ DE DK EE ES FI FR GB
GR HR HU IE IS IT LI LT LU LV MC MK MT NL NO
PL PT RO RS SE SI SK SM TR**
Etats d'extension désignés:
BA ME
Etats de validation désignés:
MA MD

(71) Demandeur: **Sandyck, Josette**
59226 Rumegies (FR)

(72) Inventeur: **Sandyck, Josette**
59226 Rumegies (FR)

(30) Priorité: **25.07.2016 FR 1601146**

(54) **KIT D'EMBALLAGES POUR ACHATS EN VRAC DE FRUITS ET LÉGUMES**

(57) Le kit de sacs d'emballage pour achats en vrac de fruits et légumes selon présente invention vient palier à la suppression des sacs plastiques pour l'emballage des fruits et légumes et autres denrées alimentaires. Le kit est constitué de 6 sacs (1), de mesure utile pour un approvisionnement courant. Les sacs sont réalisées

avec une matière très légère, maniable, facile à entretenir et peu encombrante. Le rangement du kit dans une housse (4) est très simple, pour demeurer à disposition de l'utilisateur. De plus sa solidité assure une bonne durée de vie. La réalisation et l'usage de ce kit contribuera à l'économie des ressources naturelles.

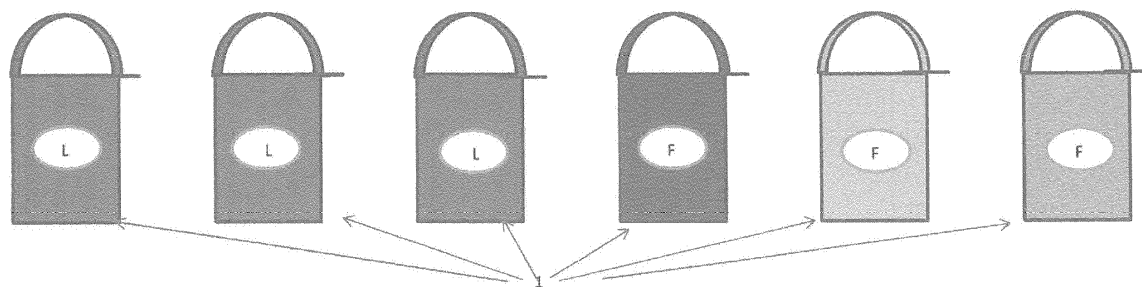


FIG 1

Description

[0001] La présente invention concerne la suppression des sacs plastiques pour l'adaptation à la loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte.

[0002] L'ensemble des commerces, petites, moyennes et grandes surfaces ainsi que les marchands de marchés, ne sont plus autorisés à mettre à disposition, de leurs clients, des sacs plastiques pour les fruits et légumes en vrac.

A part les emballages en papier qui seront proposés, l'organisation revient, à chacun d'être équipé de contenants pour s'approvisionner en fruits et légumes en vrac, pour les courses de la semaine ou journalières. Il reste la possibilité des sacs en papier. Mais pour optimiser l'économie des ressources naturelles, le sac réutilisable est d'un grand intérêt.

[0003] Le dispositif de l'invention consiste en la création d'un kit de sacs d'emballage, composé de 6 sacs déclinés en quatre couleurs : 1 rouge - 1 jaune - 1 orange avec une impression FRUITS et 3 verts avec une impression LEGUMES (1).

[0004] Le kit de sacs d'emballage sera réalisé en polyester 100%, dont le grammage sera entre 30 et 60 gr au m², pour limiter le poids du kit de sacs d'emballage entre 180 gr et 200 gr.

Chaque sac mesurera 35 cm utile de haut sur 23 cm de large (2), hors soufflet. Un soufflet d'aisance de 5 cm à 10 cm de chaque côté (2) donnera une largeur d'ouverture de 28 cm à 33 cm et permettra suivant la densité de la marchandise un remplissage de 1 kg à 1kg500 facilement. Deux anses permettront la maniabilité du sac rempli. La longueur de l'anse sera de 30 cm entre les deux points de ses bases (3).

[0005] La matière 100% polyester permettra l'adhésion de l'étiquette actuelle de pesée, qui se fait en grande partie dans les rayons d'approvisionnement, sur le sac pour le passage en caisse.

[0006] La matière 100% polyester permettra un décollage de l'étiquette sans aucune détérioration du sac réutilisable, ni trace de colle.

[0007] La matière 100% polyester permettra un entretien facile afin de préserver une règle d'hygiène optimale et une réutilisation dans de bonnes conditions.

[0008] La matière 100% polyester est d'une bonne résistance et assurera une durée de vie, au kit de sacs d'emballage, satisfaisante.

[0009] Le kit de sacs d'emballages peut aider la personne dans ses courses, comme rappel du besoin.

[0010] Le kit de sacs d'emballages sera peu encombrant de par son poids et de par son rangement dans une simple housse avec ouverture resserrée par un élastique, comparable à un bonnet de bain, suivant le dessin (4) et portant un nom qui sera imprimé, qui se rapportera à sa forme et au rangement des 6 sacs d'emballage en spirale à l'intérieur.

[0011] Le kit de sacs d'emballage pourra se ranger de

la façon suivante : Il suffira d'attraper les 6 sacs, ensemble, par le fonds - de les vider de l'air en glissant la main à partir des fonds vers les anses, pour les enrouler autour de la main en terminant par un lien, dans le centre de la spirale formée, au moyen des anses et pour les ranger dans la housse (4) citée ci-dessus.

[0012] Le tout ne fera plus qu'une boule de 10 cm environ de diamètre, souple, de 180 gr à 200 gr maximum, qui trouvera facilement sa place dans un sac à main, dans une poche ou dans la boîte à gants de la voiture. Cette invention pourra être adaptée et déclinée aussi pour multiples autres usages.

[0013] Les dessins annexés illustrent l'invention :

La figure 1 représente l'ensemble des 6 sacs en leur couleur et destination.

La figure 2 présente en détail la conception du sac avec soufflets et anses.

La figure 3 présente la housse de rangement recto et verso.

[0014] En référence à ces dessins le dispositif comporte 6 sacs de dimension de 35 cm de hauteur sur 23 cm de largeur (1) avec le schéma du sac recto et verso avec soufflets d'aisance de 5 à 10 cm (2) et surmonté d'anses de longueur totale chacune de 30 cm (3) la housse de rangement recto et verso avec resserrement par élastique piqué (4).

[0015] Le dispositif intéressera prioritairement les particuliers soucieux de l'économie des ressources naturelles.

Revendications

1. Le kit de sacs d'emballage pour achats en vrac de fruits et légumes, se **caractérise par** l'ensemble de six sacs (1) en polyester 100% de grammage entre 30 et 60 gr. au m² pour limiter le poids du kit, peu encombrant de par son poids pour aider le particulier dans ses courses de denrées alimentaires en vrac.
2. Le kit de sacs d'emballage, selon la revendication 1, se **caractérise en ce qu'il** est rangé en spirale dans une housse, pour se loger dans un sac à main, une poche ou la boîte à gants de la voiture. (4)

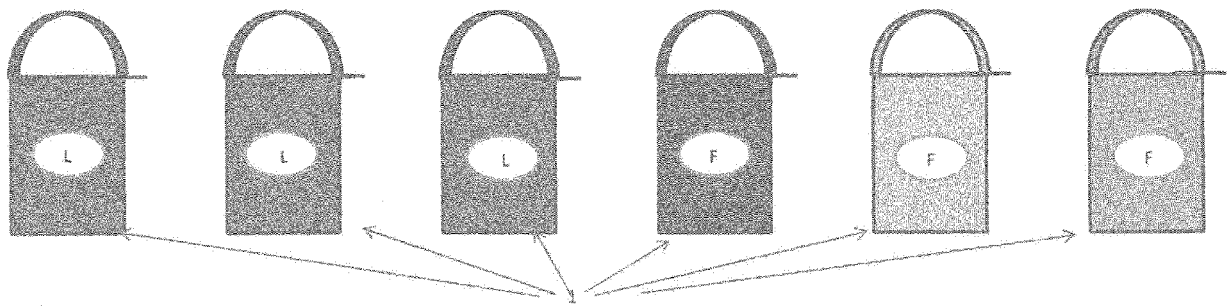


FIG 1

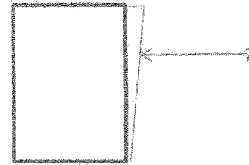
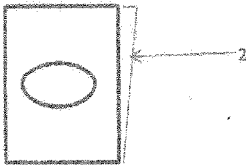
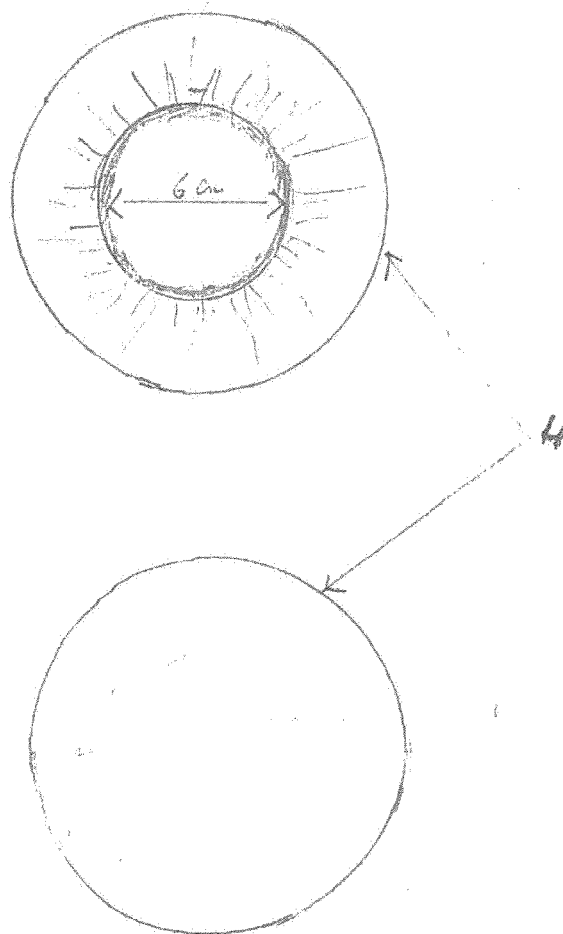


FIG 2

FIG. 3





RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numéro de la demande

EP 17 00 0296

5

10

15

20

25

30

35

40

45

50

55

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (IPC)
X	US 2010/158414 A1 (MICHAILIDIS MARGARET MARY [US]) 24 juin 2010 (2010-06-24) * alinéas [0007], [0016], [0020] * * alinéa [0033] - alinéa [0038]; figures 1,2 *	1,2	INV. A45C3/04 A45C7/00
X	WO 2005/053456 A1 (SAMAC INVEST PTY LTD [AU]; MACNAUGHTON ANNE KATHERINE [AU]; MACNAUGHTO) 16 juin 2005 (2005-06-16) * page 5, ligne 4 - page 6, ligne 21 * * page 7, ligne 26 - page 8, ligne 3 * * page 9, ligne 9 - ligne 26; figures 1-5 *	1,2	
X	GB 2 450 499 A (CHIEFFO MICHELE [GB]; CHIEFFO JUSTIN [GB]) 31 décembre 2008 (2008-12-31) * le document en entier *	1,2	
A	US 5 044 699 A (DUTY CAROLYN [US]) 3 septembre 1991 (1991-09-03) * colonne 3, ligne 45 - dernière ligne; figure 5 *	2	DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (IPC) A45C B65D
A	WO 2009/065155 A2 (CURRIN PETER [ZA]) 22 mai 2009 (2009-05-22) * alinéa [0015] - alinéa [0016]; figures 1-5 *	1,2	
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche Munich		Date d'achèvement de la recherche 30 juin 2017	Examineur Galli, Monia
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant			

EPO FORM 1503 03.02 (P04C02)

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET EUROPEEN NO.**

EP 17 00 0296

5 La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche européenne visé ci-dessus.
Lesdits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du
Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets.

30-06-2017

Document brevet cité au rapport de recherche	Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
US 2010158414 A1	24-06-2010	AUCUN	
WO 2005053456 A1	16-06-2005	AUCUN	
GB 2450499 A	31-12-2008	AUCUN	
US 5044699 A	03-09-1991	CA 2042339 A1 US 5044699 A	09-12-1991 03-09-1991
WO 2009065155 A2	22-05-2009	AUCUN	

EPO FORM P0460

Pour tout renseignement concernant cette annexe : voir Journal Officiel de l'Office européen des brevets, No.12/82